ROUBAIX

OBSÈQUES de Mme DUBURCQ

Les obsèques de Mme Duburcq, épouse du citoyen Du urcq, conseiller municipal de Rou aix, ont eu lieu mardi matin à 9 h. 1[2 au milieu d'une grande affluence de parents et d amis.

Le citoyen Duburcq et son fils, jeune soldat au 8e Régiment d'Infanterie, conduisaient le deuil.

Dans le cortège, nous avons remarqué les citoyens Henri Carrette maire de Roubaix, Milbeo et De Coeck, adjoints, Dedonker Dujardin et Gonce, conseillers municipaux, MM. Félix Chabrouillaud, secrétaire général de la Mairie Victor Landrin avocat, Docteur Delattre notre rédacteur en che' Sianve-Evausy, le citoyen Carrice administrateur de l'*Egalité* et plusieurs chefs ou employés des services municipaux.

La triste cérémonie était terminée à 11 h. 1[2.

Que le citoyen Duburcq et sa famille nous permettent de leur renouveler ici l'expression de nos bien sincères condoléances.

Commission électorale

La réunion de la commission électorale, qui devait avoir lieu ce soir au local « La Paix », est remise à demain soir jeudi, à 8 h. 1[2.

Présence indispensable de tous les membres.

PARTI OUVRIER. - SECTION ROUBAISIENNE

Aux secrétaires des groupes

Les secrétaires de groupes sont invités à rapporter à *La Paix*, leurs livrets de groupes, avant le 30 décembre. Ils devront y joindre une liste de leurs membres. — *Urgent*.

Adjudication

Hier a eu lieu, à la mairie, à 11 heures du matin, l adjudication des denrées alimentaires et des fournitures diverses, nécessaires pour les crèches mun cipales pendant les années 1898, 1899 et 1900.

Le bureau était composé des citoyens Thér n, adjoint, président; Avit Lombart et B. Gonce, conseillers.

Sur le premier lot (beurre et œufs), M, V. Castelain Vandaele a été déclaré adjudicataire avec 2% pour cent de rabais, ce qui met le kilo de beurre à 2 fr. 87 et l'œuf à 0,125.

Sur le deuxième lot (lait de vache), M. Lucien Jacquart a été declaré adjudicataire avec un rabais de 8 0[0.

Pour les 3e et 4e lots, pommes de terre et fournitures diverses (sucre, fécule, amidon, savon, etc.), aucun soumissionnaire ne s'est présenté.

A propos de la Justice de paix

Nous recevons d un de nos lecteurs une protestation plus que justifiée au sujet de la façon dont sont traitées les locataires en Justice de Paix à Roubaix. Un malheureux n a-t-il pas pu payer son mois, et son propriétaire l'assigne t il ? Il n'a pas à ouvrir la bouche; on le condamne *illico*. En beaucoup d'autres villes, la coutume locale exige qu'un certain délai soit accordé au débiteur il a le droit de demander à payer par quart et quinzaine, par exemple.

Il serait temps que par ce temps de chômage, les ouvriers fussent traités un peu moins durement

Et puis ne pourrait-on lire le jugement à haute et intelligible voix ? La plupart du temps le défendeur est condamné sans le savoir ou du moins sans savoir à quoi.

Une femme témoin à l'Etat-civil

Hier, pour la première fois, une femme a signé comme témoin à la mairie, pour une déclaration de naissance.

C'est à la naissance de Germaine Waekens, née rue de Flandre, 55, que la femme témoin a signé.

Les concerts de la Brasserie Universelle

Dimanche dernier, une foule considérable se pressait pour prendre des entrées à la Brasserie Universelle de Roubaix. Les attractions qui y étaient réunies, étaient, il faut en convenir, des mieux choisies et on a pu applaudir des artistes dont les noms figurent dans les grands concerts bruxellois, où ils obtiennent de brillants succès.

Pendant tout le cours de la soirée de dimanche, pendant celle de lundi également le public n'a cessé de manifester son approbation aux intelligents organisateurs des concerts, en applaudissant à tout rompre les chanteurs et les chanteuses, dont pas un seul n est médiocre, étant donné que tous — nous ne saurions trop insister sur ce point — ont été engagés dans les premiers établissements de la capitale du royaume belge.

A l occasion des Fêtes de Noël, l'administration de la Brasserie, voulant donner un Concert avec attractions choisies parmi les meilleurs sujets le public roubaisien aura le plaisir d'applaudir ceux des artistes qui ont paru déjà dans les précédentes

Le samedi 25 décembre, les dames recevront gratis, à l'entrée, un numéro donnant droit à la distribution de cadeaux. Cette distribution aura lieu dans le cours de cette superbe soirée.

C'est donc avec grand plaisir que nous voyons les familles se rendre dans cet établissement unique, en notre ville où elles entendent une très grande collection d'artistes qui, tous, sont au-dessus de tout éloge banal.

A propos de la « Ruche »

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef du journal l'*Egalité*,

Dans votre numéro du mardi 21 courant, paraissait un article intitulé : « Abeilles et Frelons ». Il m'appartient de réfuter les assertions de son auteur qui, avant de l'écrire aurait dû pour le moins se renseigner sur le fonctionnement de la Ruche roubaisienne et puisqu'il a négligé de le faire, nous allons s'il le veut bien, y procéder ensemble, les statuts en main et reprendre sa tirade à l'endroit où il commence à incriminer nos tendances et notre organisation.

Selon lui, la Ruche est comme tant d'autres sociétés, une spéculation bourgeoise.

Or, qui a créé la Ruche ? Des ouvriers et des employés.

Qui peut en faire partie ? Toute personne vivant de son salaire et n'étant propriétaire d'aucune maison.

Qui l'administre ? Les élus de ces travailleurs qui, comme vous le dites fort bien, ont au cœur l'amour de la famille et du chez soi.

Ah ! vous avouez que les obligataires n'ont rien à perdre parce qu'ils sont garantis par nos immeubles ! celle là je vous la pardonne, car c'est une réclame qui fera son effet et qui nous manquait de votre part, si les garanties de la Ruche sont solides, tout l'honneur en revient à ses administrateurs et non à ses bailleurs de fonds qui savent parfaitement n'avoir aucun droit à son administration.

Nous ne demandons pas à l'ouvrier qui gagne 3 fr. par jour et qui en a besoin pour sa famille, de nous souscrire des obligations, à celui-là, nous lui offrons sa maison bien à lui dans 20 ans, sans payer pour l'acquérir plus qu'il ne paie actuellement comme loyer.

« Oui monsieur, ces ouvriers ont pensé à leurs engagements en cas de mort, de départ, de chomage et de maladie. Tout cela a été prévu par eux et réglementé dans leurs statuts et c'est presqu'une injure que vous leur faites de chercher à faire croire qu'ils l'auraient oubliés.

Avant de nous critiquer avec parti pris comme vous le faites et faire intervenir des considérations d'intérêts politiques auxquels nous voulons rester complètement étrangers, lisez nos statuts et réglements et après cette lecture, votre bon sens reconnaîtra l utilité humanitaire et philanthropique de notre œuvre.

Je comprends qu'elle doit être malencontreuse pour vous cette maudite Ruche qui est le point noir que vous voyez surgir tout à coup menaçant votre horizon (?) collectiviste, elle est comme un coin saillant (brrr!) pénétrant à travers l'édifice de vos théories creuses, qui n'ont d'autre but que d'entretenir la haine des classes et méconnaître l'initiative de l'ouvrier en matière économique (?).

Je vous prie et requiers au besoin l'insertion de cette lettre dans votre journal, en réponse à votre article « Abeilles et Frelons ».

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de la Ruche Roubaisienne,
A. RANÇON.

M. Rançon dit que l'œuvre par lui présidée veut rester *complètement étrangère à toute considération d intérêt politique* et, quelques lignes plus bas, il se dément lui-même avec une admirable naïveté, en attaquant bien hors de propos les théories collectivistes, qui ne s'en porteront d'ailleurs pas plus mal.

Nous lui ferons remarquer que nous nous serions abstenus de toute critique, relativement à la *Ruche*, si, dans son numéro de dimanche, M. A. Reboux n'avait ouvert le feu en essayant d'opposer à l'occasion d'une émission d'obligations, la mutualité au socialisme.

Nous avons usé de notre droit de polémiste en analysant la sauce à laquelle le directeur du *Journal de Roubaix* avait essayé d'accommoder une réclame financière ; car nous ne pouvions laisser sans réponse ses attaques à notre endroit

La Ruche, dont nous ne connaissions pas les statuts, n'a été que le prétexte employé pour escarmoucher contre nous. Nous avons usé des mêmes armes pour la riposte.

Mais, quoique puisse dire M. Rançon et en admettant que sa société soit légèrement plus perfectionnée que certaines autres, en admettant même qu'elle dégage un vague parfum de mutualisme, nous nous permettrons de continuer à penser que c'est se ficher du public, que de promettre à une famille d ouvriers qui crèvent de faim la possession de quatre murs et d'un toit.. au bout de 20 ans

Les socialistes sont plus pratiques que cela, monsieur le président. Ils s'occupent d'abord de remplir le ventre des victimes de l'ordre social actuel. Car la belle avance, que d'espérer un chez soi pendant quatre fois cinq ans, si le patron rogne de plus en plus les salaires !

Autant revenir à la religion qui promettait le paradis et ne faisait pas d'émission d'obligations!

Et la religion, ça ne mord plus.

Louis MARLE.

Faux-Cols : Aux GALERIES LILLOISES

Convocation

La Chambre syndicale des marchands de journaux de Roubaix et environs invite tous ses membres à la réunion qui aura lieu cet après midi, à 3 heures, à l'estaminet Dujardin, Grande Place.

Ordre du jour très important.

Conférence de la Libre-Pensée

La société de libre-pensée ni Dieu ni Maître, organise pour samedi 25 décembre, une GRANDE CONFÉRENCE qui aura lieu à 11 heures du matin, dans la salle du théâtre Deschamps, rue Archimède.

Les orateurs qui prendront la parole sont la citoyenne PAULE MINCK qui traitera le sujet : La Femme et l'Eglise ; et le citoyen EMILE MOREAU, ancien député de Roubaix, qui parlera de la République sociale.

Il y aura une entrée de 0.15 cent.

Cette conférence attirera sûrement un nombreux public.

Combats de Coqs

Voici les résultats des parties de coqs qui ont eu lieu dimanche :

— Une grande partie de coqs a eu lieu chez M Constant Losfelds, rue de l'Epeule. On jouait un 2[3 pour 100 francs, contre le Coq Barbu, du Mont à Leux.

Constant a gagné les 2e et 3e paires et perdu la 1re. Nombreux paris.

— Les habitués étaient nombreux chez M. Cossement, rue Lacroix, pour assister à la partie jouée contre le Dragon Français.

Il s'agissait d'un 2[3 pour 50 francs.

Cossement a gagné les 1re et 3e paires et perdu la 2e.

— Grande assistance chez Matgon, rue de la Balance, pour voir jouer le rendage d'un 3[5 pour 50 francs, contre la société de chez Delmarle, de la rue de Beaurewaert.

Mathon a gagné les 2e et 3e paires et perdu la 1re.

— Un beau combat de coqs a eu lieu dimanche au « Clairon des Zouaves », rue Pellart, auquel ont pris part d'excellents coqs.

On jouait un 2[3 pour 50 francs, contre chez Dambrin de la rue de Maubeuge.

Le « Clairon » a gagné les 1re et 2e paires et perdu la 3e.

— Les amis s'étaient donné rendez-vous dimanche à l'Enfié, rue de Blanchemaille, pour voir jouer la belle partie 2[3 pour 50 francs, contre la société le « Bon Vivant », de la rue des Champs.

L'Enfié a gagné les 2e et 3e partie et perdu la 1re.

Grande animation. Nombreux paris.

AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la *Pharmacie Leflon* délivre la presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 0[0 (cent pour cent) meilleur marché que n'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie

L. LEFLON, 163, Grande-Rue, Roubaix

Malgré des avis réitérés, certains de nos correspondants persistent à écrire au recto et au verso de la feuille.

Nous les prions à nouveau et instamment de n'écrire que d'un seul côté. Ils nous éviteront ainsi un travail fastidieux et une perte de temps.

TOURCOING

Assemblée générale

Les membres du Parti ouvrier de la circonscription de Tourcoing se réuniront en assemblée générale dimanche à deux heures, à la Coopérative, rue de Tournay

Pour pénétrer dans la salle, prendre part aux discussions et au vote, tous les membres du Parti devront être munis de leur carte d'adhérent. Les secrétaires de groupe sont priés, en outre, de se munir de leur livre de contrôle.

Mouvement ouvrier

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs:

L'Emancipation sociale, samedi, à 5 h. La Jeunesse socialiste samedi, à 3 h. 1[2, Le Droit social samedi, à 6 heures. La Revanche prolétarienne, samedi, à 8 h. Les Défenseurs du drapeau rouge, samedi, à 4 heures. L'Egalité, samedi, à 2 heures. L'Avant-Garde socialiste, samedi, à 4 h. La Revanche des exploités et l Avant-Garde Révolutionnaire, dimanche, à 1 heure.

Commission Electorale

Réunion de la commission électorale jeudi soir, à 8 heures.

Syndicat Textile

Réunion du syndicat textile, section de Tourcoing, dimanche, à 3 h., Brasserie Sociale, rue Nationale.

Soirées chantantes

Soirées chantantes dimanche, chez les citoyens André Scur. ecq. rue de la Cité, et Simon, rue de la Belle Vue.

Ducasse à pierrots

Ducasse à pierrots, samedi et jours suivants, chez le citoyen Vermesch, estaminet de l'Epinette, rue de l'Epinette.

Chorale l'Alliance ouvrière

Vendredi, 24 décembre, 8 h. du soir, répétition de la chorale l'Alliance ouvrière.

Aux ouvriers trieurs

Les ouvriers trieurs de Tourcoing sont invités à se réunir vendredi soir à huit heures, à la Coopérative

Ordre du jour : Constitution du Syndicat

Toujours les tuyaux

Un tuyau de canalisation des eaux potables s'est encore crevé, la nuit dernière, au boulevard Gambetta

La cave des magasins de M Lorthiois a été en partie inondée. Les dégâts sont peu importants. La service des eaux, immédiatement prévenu, a fait exécuter les réparations nécessaires.

Violences légères

Plainte a été portée à la police par les frères Fourment qui, dimanche soir, au bal de la Grande Haite, à la Croix-Rouge, ont reçu des coups de la part de plusieurs individus.

La grève de la maison Lorthiois

Rien n'est changé dans la situation des ouvriers grévistes de la maison Lorthiois.

Le patron, le « gros gommeux », fils de Rigollo II, refuse toujours d'entrer en rapport avec les ouvriers en grève. Le monsieur, décidément, chasse de race

Communications pour l' « Egalité »

Afin d éviter tout retard, les camarades sont priés d'adresser leurs communications pour le journal au citoyen Descheerder, 9, rue Fidèle Lehoucq.

Conseil Municipal

Les moines de notre Conseil Municipal se sont réunis hier soir, sous la présidence du père éternel Bronbrouck.

Nous donnerons demain le compte rendu de cette séance.

DERNIERS ÉCHOS LILLOIS

Retard de train

Par suite du déraillement de trois wagons de marchandises survenu hier matin en gare d'Hazebrouck, le train partant de St Omer à 6 heures 25 du matin, est arrivé à Lille avec trois quarts d'heure de retard

Pour se faire arrêter

Hippolyte Salinque, âgé de 19 ans, domestique, se trouvant sans travail, n'a ni abri ni argent Ne sachant que faire pour manger, il songea à réclamer l'hospitalité de la prison.

A cet effet il se rendit hier matin devant le commissariat central et lança une pierre dans les vitres d'un bec de gaz.

Le malheureux a été aussitôt arrêté et mis au violon, pour être déféré au Parquet

Triste, n'est-ce pas ?

Œuvre de l'Arbre de Noël

Sur la demande du comité, une représentation de gala comprenant le *Sphynx* et la *Marche à l'Etoile* sera donnée au Palais-Rameau, samedi, à 3 h. 1[2. L'entrée est fixée à 2 fr. par personne. Les enfants paient demi-place.

On trouve des cartes au Café Bulens, 111, rue Nationale, et au Café Jean, rue Faidherbe.

Conférences populaires

Aujourd'hui mercredi, M le docteur Charmeil, professeur agrégé à la Faculté de médecine, traitera le sujet suivant : « La lutte contre la tuberculose ».

Rappelons que les conférences populaires de l'enseignement supérieur, subventionnées par le conseil municipal de Lille, ont lieu dans le grand amphithéâtre de l'Institut de physique, rue Gauthier de Châtillon, 48, à 8 h. 1[2 du soir.

PASTILLES PONCELET

Une erreur s'est glissée dans notre 1re annonce concernant la PASTILLE PONCELET. — Le prix est de 1 fr. 50 la boîte et non *1 fr. 25*.

Musées de Lille

M. Eugène Deully, artiste peintre, vient d'être nommé, par arrêté préfectoral du 16 de ce mois, conservateur des Musées du Palais des Beaux Arts de Lille.

Faculté des Lettres

Aujourd'hui mercredi 22 décembre, à 8 h. 1[2 du soir, à la Faculté des Lettres de Lille, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, Cours élémentaire de Russe, de M. le professeur Haumant ; Grammaire et explications de textes ; grammaire et chrestomathie de M. Léger.

— Aujourd'hui mercredi, à 4 h. 1[4, Conférence ouverte sur la Littérature Allemande, M. Pinloche, professeur, expliquera, pendant le premier semestre, J. Stinde : «Die Familie Buchholz.»

Les charbonnages de Jemeppes

Me Hattu a présenté hier devant la Cour d'appel de Douai, la défense de Bocquet qui, on le sait, avait interjeté appel du jugement du Tribunal correctionnel de Lille, le condamnant à dix-huit mois de prison et deux cents francs d'amende.

L'arrêt, statuant sur l'appel de Bocquet et de Sironet, sera rendu lundi prochain.

Remise de marchés

Aux termes de l'arrêté municipal du 1er août 1891, les marchés qui doivent avoir lieu, le jour de la Noël et le jour de l'An, se tiendront les vendredis 24 et 31 décembre.

Les nouveaux kiosques

Les plans et devis des projets de kiosques, dont l'installation a été décidée par le conseil municipal en utilisant le legs Lardemer, seront exposés dans la galerie de l'administration, au 1er étage à la mairie, à partir d'aujourd'hui mercredi jusqu'au vendredi 24 courant, toute la journée et le samedi 25, de 8 h. du matin à une heure de l'après midi.

Le Jury, composé de MM. Delory, maire de Lille ; Hannotin, architecte, adjoint délégué aux travaux; Laurenge, entrepreneur, conseiller municipal; Monchel, ingénieur, et Bourdon, ingénieur chef du service des travaux se réunira le 26 décembre, à 10 heures, pour décerner les trois primes de 300, 200 et 150 fr.

Les industriels qui ont exposé des projets sont : MM. Baudon, au Petit-Ronchin; Bourée, Thibaut et Cie, rue de la Barre, à Lille; Delay rue Nationale; Mouquet, rue Royale; Philippe, boulevard Victor-Hugo; Thelliez rue Gambetta.

Arrestations pour vols

Le nommé Félix Strobant, 20 ans, tailleur, demeurant rue de Juliers, 102, a été arrêté pour complicité de vol d'un veston, au préjudice de la Compagnie belge, rue Inkermann.

Louise Manneslier, 31 ans, journalière sans domicile a également été coffrée pour vagabondage et vol d'une somme de trente francs.

MENUS FAITS

Outrage public à la pudeur. — Un nommé Thomas Guilbert, 53 ans, garçon boulangel, sans domicile, a été arrêté pour outrage public à la pudeur et vagabondage.

Entre amant et maîtresse. — Une cabaretière de la rue de Juliers a déposé une plainte contre un sieur Augustin Ketelcert, âgé de 40 ans, son amant, qu'elle accuse de lui avoir soustrait 202 fr.

Ketelcert qui avait été arrêté par le commissaire du quartier, a été mis en liberté par le procureur de la République.

Contre les agents. — Alexis Billemont 31 ans, fileur, cour Jacquerie, 2, et Edouard Billemont, 27 ans, journalier rue de la Cité, 8 ont porté des coups à des agents.

Tous deux ont été arrêtés et déférés au Parquet.

Les pickpockets. — Mme Caulier, demeurant rue Ratisbonne, 63, et Mme Crépin, demeurant cité Fauchille, ont été allégées de leur porte monnaie, lundi, au marché de la Nouvelle Aventure.

La police recherche les pickpockets.

Pauvre fou. — Avant hier soir, un pauvre homme, atteint subitement d'aliénation mentale, s'est livré à toutes sortes d'excentricités dans le hall de la gare. Il avait acheté une quantité de poissons qu'il voulait distribuer aux voyageurs pour remplacer les billets, disait il.

Plusieurs membres de la famille sont heureusement intervenus et ont pu l'emmener sans autres incidents

A la Grande Pharmacie de France, *1, rue Faidherbe*, Grand débit, Huile, Foie de Morue Norwège, pure et fraîche, depuis 1 fr. 25 le litre. Expédition franco pour quan-

LE NORD

Réunion à Seclin

La Section du Parti ouvrier, le « Réveil Seclinois, » invite tous les groupes et les membres du Parti ouvrier de la 5e circonscription de Lille, à se réunir en congrès le dimanche 26 décembre, à 4 heures du soir, à l'estaminet de la Fraternité, tenu par Ch. Hernu, à Seclin, pour faire choix d un candidat pour l élection législative de 1898.

La carte du parti sera rigoureusement exigée.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS. — *Une femme noyée.* — On a retiré hier de la Deûle, en face des usines Kuhlmann le cadavre d'une femme. Son identité a été reconnue. C'est une nommée Augustine Dallennes, femme Dumetz, ménagère, 61 ans, demeurant à Haubourdin, à l estaminet Duchêne.

On suppose que, trompée par l'obscurité la pauvre femme est tombée à l'eau.

Le cadavre qui a été reconnu par son mari et examiné par le docteur Delval, ne portait aucune trace de violence.

LEZENNES. — *Un accident.* — Sous ce titre, nous avons relaté l'accident dont a été victime le jeune Albert Hoyaux.

Mlle Delerue n a pas violemment poussé l'enfant, mais l'a simplement éloigné d'elle avec la main. Ajoutons que cet acte s'explique naturellement. Une bande de gamins, en effet attendait cette demoiselle à la sortie de la boucherie de M. Defaux, et l'un d'eux l'a frappée très fortement avec son cache nez. Elle n'est donc nullement la cause occasionnelle de ce facheux accident.

HALLUIN. — *Descente du parquet.* — Le parquet de Lille, comprenant M. Delalé, juge d'instruction accompagné de M. Doré, greffier, est descendu à Halluin pour ouvrir une enquête au sujet de l'incendie criminel qui a détruit, il y a environ 15 jours, la fabrique de sabots de M. Devos, rue St. André.

De graves soupçons pèsent sur un ancien ouvrier de l établissement Edouard Q... 44 ans, qui a passé la frontière.

COMINES. — *Chute de cheval.* — Le sieur Aug. Ferrand dit Cadet, veilleur de nuit, était monté sur le cheval de M. Van Elslande, lorsque rue de Lille, l'animal s'abattit, projetant au loin son cavalier. Le pauvre diable fut relevé, il n'avait heureusement que l'épaule démise, ainsi que le constata M. le doct. Wouters, qui la remit en place et fit un pansement.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Soirée de gala.* — Le Comité d'étrennes organise, au théâtre municipal, une soirée composée du « Gentilhomme pauvre » et « Cavalleria Rusticana » ; elle aura lieu le jeudi 30 courant.

Le prix du pain. — Le prix du pain reste stationnaire Pain blanc 0.39. demi-blanc 0,35, bis 0,31 le kilo.

L'assassin d'Ascq. — Vanwildermersch, l'assassin d'Ascq, a été conduit à la prison de Douai, où il attendra sa comparution devant les assises.

En péril. — Hier, un prêtre voulut descendre avant l'arrêt complet d'un train. La soutane s'embarrassa dans le marchepied et il aurait été entraîné sous les roues des wagons sans M. Carpentier, employé à la Gare, qui le soutint en ses bras jusqu'à ce que la machine stoppa.

FRESSAIN. — *Nomination.* — Mlle Catelain vient, par arrêté préfectoral, d'être nommée institutrice titulaire à Fressain (emploi nouveau).

ANICHE. — *La réunion des sauveteurs.* — Dimanche a eu lieu à la mairie d'Aniche, la réunion des Sauveteurs du Nord que nous avions annoncée.

M. Hector Simon, le sympathique président de la société et une délégation des membres de l'arrondissement de Douai ont été reçus à 3 h. 1[2 à la gare, par la musique et les sapeurs pompiers.

A l'issue de la réunion, M Simon a remis les insignes de membre d'honneur à l'honorable M. Bastin, maire, et lui a donné l'accolade.

Ce dernier a alors accroché sur la poitrine du jeune Crapet, 18 ans, la médaille d'honneur qu'un décret présidentiel lui avait conférée. MM. Alfred Crapet, Auguste Bavay, Mouch Daniel, ont ensuite reçu les insignes de la société aux sons de la Marseillaise

La cérémonie s'est terminée par le cri de Vive la République.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

AULNOY. — *Un suicide.* La petite fille du sieur Albert Moyaux, 86 ans, a découvert le pauvre vieux pendu à un clou enfoncé dans un mur. C'est à la misère qu'il faut attribuer ce suicide.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

RUMILLY.— *Une noyée.* — Mme Augustine Legros, 72 ans, ménagère, est tombée accidentellement dans le canal et s'y est noyée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

HAUTMONT — *Tentative d'assassinat.* — Un sieur Masy, 32 ans, vient d'être arrêté par la gendarmerie, sous l'inculpation de tentative d'assassinat sur la personne de la femme X. qu'il aurait jetée dans la Sambre.

Il a été écroué à la maison d'arrêt d'Avesnes

GOMMEGNIES. — *Un enterrement civil.* — On nous écrit de cette commune :

Notre camarade Désiré Coquelet a été enterré civilement. 1000 personnes avaient tenu à accompagner le corps du regretté Coquelet en signe de protestation contre le doyen. En effet, ce dernier qui est très mal vu dans notre commune et peu estimé, avait refusé le service religieux, sous prétexte que le défunt aurait repoussé les secours de la religion. Le jour de l'enterrement, revenu prudemment à de meilleurs sentiments il voulut néanmoins admettre le corps à l'église, mais la famille, montrant en cette occasion une rare dignité, mit le papelard à la porte

M. le docteur Fusse a retracé la vie du défunt dans un magnifique discours très émotionnant.

Encore une bonne journée pour la libre pensée

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BOURBOURG. — *Concours de billard labyrinthe.* — Un grand concours de billard-labyrinthe, avec tombola, offert aux amateurs aura lieu à l'estaminet Bertebloot A St Eloi.

Valeur des prix, 150 fr. ; savoir quinze prix à répartir entre les joueurs qui feront les points les plus élevés , 2 prix destinés aux joueurs qui auront fait le plus de séries pendant toute la durée du concours

Le concours sera ouvert jusqu'au 27 février 1898.

— La société de billard labyrinthe l'Avant Garde offre aux amateurs et étrangers, un grand concours en son local, estaminet Adolphe Delassus

Il y aura 150 francs de prix. Le concours sera ouvert jusqu'au dimanche 6 mars 1898.

Il y aura 20 prix qui seront décernés aux joueurs qui feront le plus de points dans une série.

BOURBOURG-CAMPAGNE. — *Concours de toupie.* — Voici les résultats complets du grand concours de toupie hollandaise, 300 fr. de prix, offert par la société indépendante :

Hauts nombres : 1e prix MM. Manga, Duhamel ; 2e Lavallée G. Gravelines ; 3e O Longueval, 4e R. Querleu, 5e J. Bertebloot, 6e G. Leroux, 7e L. Cocquerel 8e Dumez, 9e H. Wissocq, 10e Vercoustre 11e F. Cooren, 12e L. Boitéele, 13e P. Vankemmelbeke 14e J. Delahaye, 15e Decroisilles 16e Devinck, 17e A. Masson, 18e G. Petit, 19e V. Vercoutre, 20e Outteryck, 20 bis L. Delahaye.

Bas nombres : 1e prix MM. L. Van'emmelbeke, 2e R. Valory, 3e D. Sailly, 4e L. Delahaye, 5e Mme Mercier, 6e D. Belle, 7e Ad Mernier, 8e J. Belle, 9e Agnès Looten, 10e D Willemaire.

Prix de séries : 1er Art. Masson, 2e J. Bertebloot, 3e G. Belle, 4e L. Delahaye, 5e L. Dumez.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Adjudication.* — Aujourd'hui mercredi 22 décembre à 8 heures du soir, aura lieu en l une des salles de l'Ecole Condorcet l adjudication de la buvette du concert et du bal organisés à l'occasion de l'Arbre de Noël. Les cafetiers et cabaretiers de la ville sont invités à s'y présenter.

Le cirque Diter. — L'excellente troupe du cirque Diter continue à obtenir chaque soir un succès aussi vif que mérité.

Dimanche, à la représentation du soir le vaste hippodrome construit sur la place de la République était archi comble ; c'est à tel point que plus d'un millier de spectateurs ne purent trouver place et que la police a dû à plusieurs reprises, intervenir pour empêcher les poussées. Lundi et mardi il y avait encore beaucoup de monde. A partir d'aujourd'hui mercredi les exercices seront complètement changés.

Nous apprenons que M. Diter donnera une représentation à prix réduit (0 fr. 25) pour les filles et garçons des écoles des cantons de Lens et de Vimy, dimanche prochain, à 3 heures de l'après midi MM. les directeurs et directrices peuvent dès à présent faire retenir le nombre de places qu'ils croiront pouvoir être occupées par leurs élèves.

Fêtes de l'Arbre de Noël. — A l'occasion de la première célébration de l'Arbre de Noël, les comités des associations amicales des écoles Campan et Condorcet offrent les fêtes suivantes :

Journée du 24 décembre. — A 3 heures du soir, distribution à tous les élèves de l'école maternelle Sévigné de jouets, d'un sac de bonbons et d'une coquille de Noël. Cette distribution sera faite par MM. les délégués cantonaux de Lens.

Journée du 25 décembre, — A 4 heures précises du soir, 1° Fête de l'Arbre de Noël et du concert artistique avec le concours des mandolinistes lillois la Madrilène, donnés en l'honneur des élèves des écoles Campan et Condorcet :

2° Distribution aux élèves de jouets, d'objets utiles, de bonbons et de coquilles de Noël ;

3° Bal de famille dans la salle des fêtes de l'Ecole Condorcet, brillamment éclairée et illuminée ; à 8 heures du soir, ouverture du bal ; à 9 heures 1[4, exécution de danses espagnoles par le cercle « La Madrilène » ; à 10 heures, bataille de confettis et suite du bal.

Dans des salles voisines, les assistants trouveront une buvette avec des consommations de premier choix ; un vestiaire avec eau, lavabos, glaces et porte manteaux, un comptoir pour la vente, au profit de l'œuvre, de confettis, pâtisserie, fleurs, cigares, articles pour cotillon, etc., etc ; et une salle de jeux, pour les pères et mères de famille, avec chaises, tables et les jeux les plus divers, cartes, jacquet, dames, dominos lotos, etc.

A minuit, cotillon original et quadrille des Lanciers.

Le prix d'entrée est fixé à un franc.

VERMELLES. — *A un canard.* — On nous écrit de cette commune :

Le *Petit Béthunois*, plus connu sous le nom de la Petite oie de Béthune, se mêle de critiquer les démarches de nos vaillants députés Basly et Lamendin, leur reprochant de réclamer l'intervention du gouvernement pour la sauvegarde des intérêts des cultivateurs, et le rapatriement de nos concitoyens.

Nous ne répondrons qu'une chose à ceux qui écrivent de semblables inepties. C'est que leurs reproches sont aussi vides que leurs cerveaux et que quoi qu'ils fassent, la reconnaissance des travailleurs se manifestera toujours en faveur de nos fidèles députés, sans se préoccuper des attaques louches et idiotes d'ennemis impuissants et méprisables.

Un groupe d'ouvriers mineurs.

HENIN-LIETARD. — *Vol.* — M. Allard, commissaire de police, a arrêté et fait transférer à Béthune la nommée Houziaux Julie Marie Rose, 45 ans, femme Wacheux, demeurant à Harnes, pour vol de divers effets d'habillements et objets au préjudice des dames Renaud, Drot, Soyez Willay, Carlier François et Moreau.

La veuve Wacheux a déjà été condamnée six fois pour vol, la dernière à Béthune le 15 décembre courant, à 2 mois par défaut. Elle se trouve en outre inculpée de mendicité.

Procès verbaux. — Des procès verbaux viennent d'être dressés contre Désiré Jules Staquet, 22 ans, mineur belge, route de Drocourt et Laurent Guislain, 19 ans, maçon belge, route d Harnes pour contravention à la loi du 8 août 1893 sur les étrangers et contre Marie Hoquet, 46 ans, veuve Pol et Catherine Degouy, 36 ans, femme Legrand, demeurant à Montigny, pour passage sur terrains ensemencés.

— La gendarmerie a verbalisé contre deux personnes d'Hénin Liétard pour contravention à l'arrêté municipal du 20 novembre dernier, pris à la suite d'un cas de rage.

LA VENTIE. — *Notariat.* — On lit à l'*Officiel* que par décret du 11 décembre 1897, M. Edmond Becquart, ancien notaire à La Ventie (Pas-de-Calais), a été nommé notaire honoraire.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

AVION. — *Aux électeurs.* — Les candidats du Parti ouvrier adressent aux électeurs la lettre suivante :

Camarades,

Vous avez, à deux reprises, montré assez d indépendance et de caractère pour voter pour nous malgré les calomnies les plus odieuses lancées contre nos amis auxquels la classe bourgeoise ne pardonne pas d'avoir travaillé pour tous les ouvriers, toujours !

Merci, camarades, la lutte continue.

Vous avez renforcé d'un siège notre minorité socialiste, vous avez fait rentrer sous terre la candidature de Touche-à-tout : vous avez, au profit du Parti ouvrier mis en ballottage 12 sur 13 des candidats à la fois qui avec l'appui de tous les adversaires des travailleurs, passaient précédemment à la majorité absolue.

C'est un résultat dont nous félicitons la population intelligente d'Avion, persuadés que ceux qui ont été trompés encore sur notre compte nous jugeront à nos actes dans l'avenir

Travailleurs,

Vous trouverez, dans la minorité socialiste que vous avez renforcée, le dévouement à vos intérêts, le désintéressement que seul le Parti ouvrier sait donner à sa cause.

Encore une fois, merci, et soyons prêts toujours, car la prochaine lutte n'est pas aussi éloignée qu'on le pense.

Vive le Parti ouvrier !

Les Candidats de la Section d'Avion.

Pour combattre l'Anémie avec succès et rapidement, prendre régulièrement tous les jours, avant les repas, un verre de l'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **vieux Vin de Banyuls** et le meilleur **Quinquina** chaleureusement recommandé par le corps médical tout entier.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons

Marchés de Lille du 21 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 103,5 à 00 — En pains n° 1 (cote offic.), 102 50; n° cote (com), ... à ...

Cuite 1er jet (cote offic.), 27,75 à 18 00 — 88 (cote com), ... à 00,00.

ALCOOLS — 3[6 fin disp., 41,50, offert 00,00, demandé.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE (logée en pétrolier). — Cote commerciale ; 77 fr. les 100 kilos prise à Lille.

BOURSE DE LILLE

du 21 décembre

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	......	13300	13000
Anzin	5475	5475	5460
Bruay	......	31000	30950
Bully	2700	2700	2695
Carvin	......	1000	990
Courrières	1850	1860	1850
Douchy	985	995	985
Dourges	......	13925	13800
Escarpelle	......	645	640
Lens 100e	368	368	365
Liévin	1450	1460	1440
Meurchin	8400	8400	8410
Ostricourt	......	469	465
Vicoigne	......	22200	22000

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité* 28, rue de Fives, 28.